

Faits saillants du rapport

RAPPORT DU MAIRE
Faits saillants du
rapport financier 2019

Le 1er juin 2020





MOT DU MAIRE

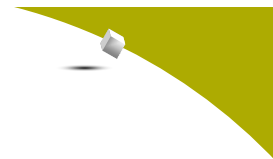
Chers contribuables, citoyennes et citoyens d'Albanel,

Conformément aux nouvelles dispositions du *Code municipal du Québec*, je suis fière de déposer ce soir les faits saillants du rapport financier 2019 pour la municipalité d'Albanel.

Les états financiers ont été déposés par la firme Mallette à la séance extraordinaire du 25 mai dernier et se retrouvent sur notre site Internet.

Par contre, le dépôt de ce rapport aujourd'hui est un moment privilégié pour rappeler à la population les résultats obtenus en 2019 grâce à l'engagement des élus municipaux face à la gestion des finances publiques et au travail de nos employés.

Je vais maintenant passer en revue les grandes lignes de ce rapport financier, vous faire part de l'opinion du vérificateur externe et vous informer sur la rémunération des élus.



EXERCICE FINANCIER 2019

	RÉALISATIONS 2019	BUDGET 2019
REVENUS		
TAXES	1 2 177 043	2 154 891
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	2 45 323	48 750
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	3 283 910	232 833
TRANSFERTS	4 351 301	360 562
TRANSFERTS AUTRES	5 29 312	34 000
TOTAL	6 <u>2 886 889</u>	<u>2 831 036</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	7 598 558	575 217
SÉCURITÉ PUBLIQUE	8 369 727	372 253
TRANSPORTS	9 549 758	479 115
HYGIÈNE DU MILIEU	10 559 376	529 807
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	11 18 031	26 200
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	12 127 040	144 721
LOISIRS ET CULTURE	13 506 227	448 247
FRAIS DE FINANCEMENT	14 43 608	34 994
SOUS-TOTAL	16 <u>3 066 055</u>	<u>2 610 554</u>
MOINS REVENUS D'INVESTISSEMENT	(2 070)	
EXCÉDENT (DÉFICIT)	17 <u>(181 236)</u>	<u>220 482</u>
ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	18 (54 634)	(85 000)
FINANCEMENT À LONG TERME DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	19 0	0
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	20 293 730	0
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME	21 (110 045)	(135 482)
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22 43 000	
SOUS-TOTAL	23 <u>172 051</u>	<u>(237 830)</u>
SURPLUS (DÉFICIT) ANNÉE 2019	24 <u>(9 185)</u>	

OPINION DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité d'Albanel et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

EXERCICE FINANCIER 2019

Au 31 décembre 2019, la dette à long terme était de 1 078 248 \$ et représentait 478 \$ par personne (pour une population de 2 254 personnes) ou 0,728 % du rôle d'évaluation imposable (148 093 200 \$).

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément aux dispositions du règlement numéro 18-240, la rémunération annuelle de base pour le maire était de 18 049 \$ et de 5 397 \$ pour les conseillers. À ces montants, s'ajoute une allocation de dépense de l'ordre de 9 025 \$ pour le premier magistrat et de 2 699 \$ pour les autres élus.

En outre, le maire reçoit, à titre de membre de la MRC Maria-Chapdelaine, une rémunération annuelle de 4 608 \$ et une allocation de dépenses d'une somme de 2 304 \$.